

Un événement annuel dédié aux DAF réunionnais depuis 10 ans !



Depuis 10 ans, le cabinet de conseil, d'expertise comptable et d'audit à la Réunion HDM Réunion-Mayotte organise une journée d'échanges, de partages d'expériences et de réflexions pour les DAF. Ces moments particuliers anticipent les évolutions légales, fiscales et stratégiques auxquelles les DAF sont confrontés quotidiennement. Participer au Congrès des DAF permet, à travers plusieurs conférences, d'appréhender les évolutions légales et les innovations. Voyage à travers une décennie d'anticipation dans un contexte insulaire !

Depuis une décennie, le cabinet HDM Réunion-Mayotte, cabinet de conseil, d'expertise comptable et d'audit à la Réunion, se distingue par son engagement à soutenir les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) à travers une journée annuelle d'échanges, de partages d'expériences et de réflexions. Cet événement unique, baptisé « Congrès des DAF », réunit les professionnels de la finance autour des enjeux actuels et futurs, en anticipant les évolutions légales, fiscales et stratégiques.

Les DAF jouent un rôle central dans le développement et la pérennité des entreprises. Véritables bras droits des

entrepreneurs et des chefs d'entreprise, ils sont les garants du financement du développement et de l'innovation des structures. Leur mission va au-delà de la simple gestion comptable : ils veillent à la mise en conformité légale et fiscale des entreprises et leur rôle est éminemment stratégique. Cependant, ils font souvent face à un isolement lié à la spécificité de leurs fonctions.

Ce Congrès permet, depuis 10 ans, de rompre cet isolement et offre un espace privilégié d'échanges et de partages avec d'autres professionnels confrontés aux mêmes défis. C'est l'occasion de discuter des meilleures pratiques, d'explorer des

solutions innovantes et de se préparer aux nouvelles réglementations et dynamiques du marché. Participer au Congrès des DAF, c'est se donner les moyens pour réussir les transitions à venir. Pour les DAF, c'est une opportunité de renforcer leur réseau, de mettre à jour leurs connaissances et d'affiner leur stratégie dans un monde en constante évolution.

HDM Réunion-Mayotte s'affirme ainsi non seulement comme un acteur clé de l'expertise-comptable et de l'audit à la Réunion, mais aussi comme un partenaire de choix pour les DAF, contribuant à faire face aux défis quotidiens avec plus de sérénité et d'efficacité.



HDM Réunion-Mayotte : un cabinet précurseur et innovant

Fondé, il y a 50 ans par MM. Houpiart-Dupré, Mollan, Maria et Mounavary, à l'origine de son nom, HDM Réunion-Mayotte est un cabinet d'expertise et d'audit et de conseil composé de nombreux collaborateurs et plusieurs associés.

Nous sommes présents sur les 4 territoires économiques de l'île afin d'être au plus près des bassins économiques grâce à nos bureaux de proximité de Saint-Denis, du Port, de Saint-Pierre et de Saint-Benoît.

Notre cabinet accompagne tous types de structure : de l'association, au grand groupe international en passant les artisans, commerçants, libéraux, TPE et PME.

Grâce à notre équipe pluridisciplinaire et dynamique, nous conseillons et accompagnons nos clients sur tous les domaines d'expertises touchant l'entreprise.

2014 : 1^{er} congrès dédié au « développement économique de la zone sud de l'Océan Indien, une réelle opportunité pour les entreprises de la Réunion »

HDM Réunion-Mayotte a marqué un tournant majeur pour les entreprises de La Réunion en organisant le tout premier Congrès des Directeurs Administratifs et Financiers (DAF). Grâce à cet événement, ayant pour thème : « Le développement économique de la zone sud de l'Océan Indien, une réelle opportunité pour les entreprises de la Réunion », le cabinet a non seulement su créer un espace de réflexion et de partage autour des enjeux économiques de la zone sud de l'Océan Indien, mais a également réaffirmé son rôle d'acteur clé dans le soutien et le développement des entreprises réunionnaises. Il a marqué le début d'une nouvelle ère pour HDM Réunion-Mayotte et ses clients, avec l'espoir de voir se multiplier de telles initiatives visant à renforcer le dynamisme économique de la Réunion.

2015 : « DAF et directeurs juridiques, nouveaux centres de profit dans l'entreprise »

Longtemps perçues comme des fonctions « supports », les directions financières et juridiques s'élèvent peu à peu au rang de centres de profit. Et ce Congrès contribue aussi à cette considération.

2016 : « Le DAF au cœur de la transformation de l'entreprise »

Le DAF est un métier en pleine mutation. « On est passé d'un métier de contrôle vers un métier d'anticipation et de conseil. Le rôle du DAF est moteur dans la prise de décision et la partie veille est extrêmement importante en particulier sur l'ensemble des réglementations qui évoluent très rapidement », explique Jocelyne Ative, associée.

« Il doit balayer un panel de compétences allant du financier, à l'économie, en passant par la gestion de trésorerie, le digital, le droit juridique et fiscal ou encore les ressources humaines. Le DAF est pour ainsi dire le bras droit du chef d'entreprise, sa cheville ouvrière. »

On voit émerger cette année là, les Cyber-attaques. Effectivement, ces questions qui n'étaient pas encore au cœur de l'actualité ont tenu le public en haleine.

2017 : « Le DAF stratège du risque »

Dans les TPE/PME, c'est majoritairement aux DAF et aux directeurs juridiques que revient la responsabilité d'orchestrer la gestion des risques, cette journée a apporté des conseils pour la mise en place d'un dispositif adapté et améliorer les performances des entreprises.

2018 : « Réformes : le DAF a du taf »

Un start-up corner était organisation permettant aux synergies de se créer et aux mondes, de se connecter !

2019 : « L'humain au cœur des performances »

Intelligence artificielle et intelligence collective, cabinet connecté, contrat santé et prévoyance, évolutions fiscales...

Outre la diffusion des informations autour des cadres fiscaux et légaux, le congrès des DAF a permis, en 2016, de repositionner l'humain au cœur de l'entreprise. « Nous utilisons notre positionnement pour inviter chaque année les DAF et les directeurs juridiques à faire le point sur les innovations à mettre en place dans leur structure, ou à initier chez leurs clients. Après cette première présentation au Congrès, ils peuvent s'en emparer et aborder plus sereinement les évolutions permanentes », expliquait alors Jocelyne Ative.



2020 : « Ensemble, Imaginons demain »... en visio !

Cette année 2020 a forcément été particulière. La crise sanitaire que subissait l'intégralité du monde n'épargnait ni les finances, ni La Réunion. HDM Réunion-Mayotte a du donc s'adapter.

Le DAF était donc au cœur de la crise : il doit s'adapter, innover, gérer, motiver, et tenir en toute flexibilité ! Le 6^{ème} Congrès des DAF

avait donc pour thème : « Ensemble, Imaginons demain », en clin d'œil évident à la construction de la société post-COVID.

Dès l'annonce du confinement, les mesures gouvernementales sont arrivées : activité partielle, aide à l'emploi, exonération de charge... mais aussi PGE pour prêt garanti par l'État, ordonnances Macron, actualités fiscales... Les DAF ont dû intégrer et mettre en œuvre pléthore de mesures afin d'ajuster au mieux le fonctionnement de la structure au contexte sanitaire. L'actualité était intense : « Nous avons eu un décret hier et nous en aurons encore dans les prochaines semaines », précisaient les intervenants du Cabinet HDM Réunion-Mayotte.

Evidemment, outre ce suivi quotidien indispensable, HDM Réunion-Mayotte était soumis à une autre réalité : l'impossibilité de se réunir. Qu'à cela ne tienne ! Le cabinet a organisé son congrès en visio-conférence !



2021 : « Le DAF QR code de l'entreprise »

L'acronyme QR était, dans le thème de ce congrès, pour Quick Response, telles que doivent être les missions du DAF. « Le DAF impulse le fonctionnement de l'entreprise, il conditionne l'habilité à dépasser la crise et s'engager dans la relance », explique Jocelyne Ative. Cette année-là, preuve que les derniers mois avaient été compliqués, ce congrès a débuté par une standing ovation en applaudissements « dédiés à tous ces DAF qui ont su dépasser et transformer la crise », encourage Laetitia Chane Yan Nam. Cette séance était forcément intense.

2022 : « La RSE au cœur des enjeux de toutes les structures »

De la santé au financement durable, en passant par les fonds de dotation et le sens du travail, les leviers de développement RSE dans l'entreprise sont nombreux.

« La RSE s'est imposée d'elle-même » expliquait alors Jocelyne Ative.

Concernant la dimension RH, Alice Pagneux précise : « Les métiers du chiffre sont en tension. Nous devons impérativement nous adapter aux jeunes générations qui n'abandonnent pas le travail de manière similaire ».

2023 : « DAF et IA : de la fiction à la réalité » une thématique inspirante.

Avec des métiers en pleine tension de recrutement, et des innovations technologiques qui bouleversent régulièrement les tâches quotidiennes, cette thématique a forcément rassemblé autour du rôle croissant de l'intelligence artificielle (IA) dans tous les domaines de l'entreprise.

Les bouleversements attendus sur les pratiques et habitudes professionnelles sont nombreux. « Nous avons proposé aux experts de l'IA de venir présenter les outils disponibles aujourd'hui afin que les entreprises réunionnaises puissent intégrer et anticiper ces changements », explique Alice Pagneux. « D'ici à 2025, 25% de notre temps de travail sera remplacé par de l'IA. Cela va forcément avoir des répercussions sur notre productivité, sur l'organisation de notre travail et sur la rentabilité de nos entreprises », a précisé un expert.



Pour continuer cette dynamique et pour fêter cette première décennie, retrouvons nous pour ce 10^{ème} Congrès jeudi 3 octobre 2024.

Informations et inscription : congresdesdaf.re